



ACTIONPIN

L'EFFICACITE PAR NATURE

Evolution des homologations d'HELIOSOL



IMPORTANT

- **HELIOSOL est toujours commercialisable et utilisable toutes cultures, tous usages jusqu'au 6 août 2021 avec les étiquettes actuelles.**

Il conserve son agrément utilisable en agriculture biologique



A partir du **6 août 2020**,
la **vente d'HELIOSOL** devra obligatoirement être faite avec une **nouvelle étiquette**
(homologations restreintes délivrées par l'ANSES)
et l'**utilisation d'HELIOSOL** sera donc applicable avec ces **nouvelles homologations**.



HELIOSOL®

AMM RENOUVELÉE POUR 10 ANS



6 août 2020

6 août 2021

VENTE ET UTILISATION d'HELIOSOL®, CALANQUE® et ESCAPADE® tous usages et toutes cultures.

UTILISATION d'HELIOSOL®, CALANQUE® et ESCAPADE® tous usages et toutes cultures, pour tous les achats réalisés avant le 06/08/20 et selon les nouvelles conditions d'emploi.

VENTE d'HELIOSOL®, CALANQUE® et ESCAPADE® conformément à la décision de renouvellement.

VENTE ET UTILISATION d'HELIOSOL®, CALANQUE® et ESCAPADE® conformément à la décision de renouvellement.



Pour une adjuvantation avec HELIOSOL®, pour TOUS USAGES, TOUTES CULTURES et TOUS MODES D'AGRICULTURE, sur cette campagne et sur la campagne 2020 / 2021, les agriculteurs doivent prévoir leurs besoins et réaliser leurs achats avant le 6 août 2020.



ATTENTION. EUH208 Contient du dipentène. Peut produire une réaction allergique. EUH401 Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour l'homme et l'environnement. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

ACTION PIN – ZI de Cazalieu – CS 60030 - 40260 CASTETS – Tél : 05 58 55 07 00 – www.action-pin.fr HELIOSOL®, AMM n° 7200313. Composition : 665 g/l alcools terpéniques. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou consulter la fiche produit sur www.helioterpen.fr. Détenteur d'homologation : ACTION PIN. HELIOSOL® est une marque déposée d'ACTION PIN. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez : <https://agriculture.gouv.fr/ecophyto>

PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.



HELIOSOL®

LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS



HELIOSOL® EST-IL UTILISABLE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE ?

Oui, HELIOSOL® répond aux exigences des règlements (CE) n°834/2007 du conseil et (CE) n°889/2008 de la Commission Européenne pour un usage en Agriculture Biologique. Cette reconnaissance est attestée par l'organisme ECOCERT pour la catégorie des intrants utilisables en Agriculture Biologique.



QUELLE SOLUTION POUR LES AGRICULTEURS APRÈS LA CAMPAGNE 2020 / 2021 ?

ACTION PIN a déposé un dossier d'extension d'usages majeurs pour retrouver la simplicité d'usages qui a toujours fait la force et la singularité d'HELIOSOL®. **Notre dossier de demande d'extensions vise à retrouver une majorité des usages d'ici la campagne 2021 / 2022.**

La **complémentarité des adjuvants de la gamme ACTION PIN** permet en outre de répondre aux besoins des agriculteurs sur les différents usages



HELIOSOL® : ATTENTION. EUH208 Contient du dipentène. Peut produire une réaction allergique. EUH401 Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour l'homme et l'environnement. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
HELIOTERPEN® FILM : ATTENTION. EUH401 Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour l'homme et l'environnement. H315 Provoque une irritation cutanée
ACTILANDES TM® : ATTENTION. EUH208 Contient du dipentène. Peut produire une réaction allergique. EUH401 Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour l'homme et l'environnement. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Heliosol : ANALYSES USAGES / MARCHES en VAM (nouvelles étiquettes)

	Herbicides	Régulateurs	Fongicides	Insecticides
Vigne	Oui jusque début floraison BBCH61 Epamprage BBCH61 300 l/ha maxi			Acaricides BBCH 1 à BBCH 19 80 l/ha maxi
Arboriculture	Oui jusque fruits 30mm BBCH 73 300 l/ha maxi			
Cultures Légumières				

Légende

Usage Heliosol

Non concerné

Retrait Usage Heliosol : utiliser
Heliosol si mélangeable ou
substitution possible gamme
Action Pin

Retrait Usage Heliosol
et pas de substitution

Heliosol : ANALYSES USAGES / MARCHES en Grandes Cultures (Nouvelles étiquettes)

	Herbicides	Régulateurs	Fongicides	Insecticides
Céréales	Oui de cotylédons ou 1 ^{ère} feuille étalé jusque 2 ^{ème} nœud BBCH 10 à 32 200 l/ha maxi	Oui début montaison à dernière feuille étalée BBCH 30 à 39 200 l/ha maxi	Heliosol si régulateur Heliosol si herbicide	Heliosol si régulateur Heliosol si herbicide
Oléagineux (Colza, Lin et Avoine)	Oui de cotylédons ou 1 ^{ère} feuille étalé jusque 2 ^{ème} nœud BBCH 10 à 32 200 l/ha maxi	Oui début montaison à dernière feuille étalée BBCH 30 à 39 200 l/ha maxi	De BBCH 30 à BBCH 69 300 l/ha maxi	De BBCH 10 à BBCH 79 300 l/ha maxi
Protéagineux	Oui de cotylédons ou 1 ^{ère} feuille étalé jusque 2 ^{ème} nœud BBCH 10 à 32 200 l/ha maxi	Non concerné		
Maïs	Oui de cotylédons ou 1 ^{ère} feuille étalé jusque 2 ^{ème} nœud BBCH 10 à 32 200 l/ha maxi	Non concerné	Non concerné	

Légende

Usage Heliosol

Non concerné

Retrait Usage Heliosol: utiliser Heliosol si mélangeable ou substitution possible gamme Action Pin

Retrait Usage Heliosol et pas de substitution

Heliosol : ANALYSES USAGES / Cultures mineures

- Nous conservons également des usages insecticides, fongicides et herbicides sur des cultures mineures :
- Cultures ornementales,
- Mûres,
- Raifort, persil tubéreux, cresson et autres pousses, cresson de terre, roquette, moutarde brune et jeunes pousses,
- Sorgho,
- Betteraves potagères,
- Lupin, pavot, sésame, moutarde, bourrache, cameline, chanvre, ricin,
- Gombos

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement

Mona BOUCHER

Responsable de Secteur Arc Méditerranéen

06 01 18 16 40

Mona.boucher@action-pin.fr

Benoît PAILLOUX

Responsable de région Sud Est

06 29 22 27 62

benoit.pailloux@action-pin.fr

Olivier CAMUS

Responsable Développement Sud-Est

06.49.23.30.42

olivier.camus@action-pin.fr

Prenez soin de vous.

RGPD : lien vers la mention d'information relative à la protection des données personnelles dans le cadre de notre activité de prospection commerciale et de suivi clients / fournisseurs. GDPR: link to the details regarding General Data Protection Regulation associated to our sales activities and development.

Mentions légales HELIOSOL®

ACTION PIN – ZI de Cazalieu – CS 60030 - 40260 CASTETS – Tél : 05 58 55 07 00 – www.action-pin.fr

HELIOSOL®, AMM n° 7200313. Composition : 665 g/l alcools terpéniques. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou consulter la fiche produit sur www.helioterpen.fr. Détenteur d'homologation : ACTION PIN. HELIOSOL® est une marque déposée d'ACTION PIN.



ATTENTION. EUH208 Contient du dipentène. Peut produire une réaction allergique. EUH401 Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour l'homme et l'environnement. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez : <https://agriculture.gouv.fr/ecophyto>

**PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**